

EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA PENNE SUR HUVEAUNE

NOMBRE DE MEMBRES : 29

EN EXERCICE : 29

PRESENTS : 22

SEANCE DU 29 MARS 2005

Délibération n° 27

Ligne Grande Vitesse : avis
du Conseil Municipal

L'an deux mille cinq et le mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de Mars sous la présidence de M. Pierre MINGAUD, Maire

Présents : M. Pierre MINGAUD, Maire

Mmes et MM. Christine CAPDEVILLE, Jean-Claude ALEXIS, Christian PRESUTTO, Sylvie SILVESTRI, Carole TATONI, Alain SCHIANO, Alain FEDI, Marius BATTAGLIA, Adjoint au Maire

Mmes et MM. Jean ROMAN, Raymond MILANESIO, Germaine EICHEBERGER, Christian HABANS, Geneviève DONADINI, Clémence PIETRI, Hélène VITELLI, Bernard NEGRETTI, Thierry ILLY, Valérie TRAVIA, Christine CUCHERAT, Suzanne GIRARD, Joël MUSSE, Conseillers Municipaux.

A donné Procuration :

Mme Dominique HONETZY à M. Pierre MINGAUD
M. Patrick DUHAMEL à Mme Christine CAPDEVILLE
Mme Monique VERAN à M. Christian PRESUTTO
Mme Marina OLLES à Carole TATONI
M. Marc SIGNORET à M. Marius BATTAGLIA
M. Bernard LAUZET à Mme Suzanne GIRARD
M. Christophe SZABO de EDELENYI à M. Joël MUSSE

Secrétaire de séance : Valérie TRAVIA

M. Pierre MINGAUD, Maire, expose

La Commission Nationale du Débat Public organise, jusqu'au 21 juin 2005, un débat public sur le projet de tracé de la future *Ligne à Grande Vitesse*, destinée à relier Paris à Nice, en moins de quatre heures.

Afin d'informer plus précisément les usagers de la région PACA sur les enjeux d'un tel projet, des réunions de proximité auront lieu dans les principales collectivités, ainsi à Aubagne, le 26 avril prochain.

En outre, une exposition sera ouverte au public en Mairie de La Penne sur Huveaune, entre le 18 avril et le 1^{er} mai.

Je voudrais au préalable, souligner le fait que nous ne sommes absolument pas rétifs à tout développement de notre réseau de transport, notamment en termes de lignes à grande vitesse.

Les besoins de déplacement projetés à l'horizon 2020, l'accès aux métropoles régionales du Var et des Alpes-Maritimes, la nécessité d'accélérer les échanges au sein d'un arc méditerranéen s'étendant de Barcelone à Gênes, constituent autant de problématiques qu'il faut évidemment prendre en compte, ne serait-ce, pour ramener ce débat à une échelle plus locale, que dans l'optique d'en faire profiter l'Est Marseillais et la Vallée de l'Huveaune.

Une fois cette précision apportée, nous pouvons néanmoins formuler certaines inquiétudes à l'égard d'un des trois scénarios envisagés par les responsables de Réseau Ferré de France. Je pense au tracé qui passerait par une future gare souterraine à la Blancarde, et traverserait notre commune, ainsi que celles d'Aubagne, Gémenos et Cuges-les-Pins.

Outre les contraintes techniques que la construction d'une telle ligne impliquerait, nous pouvons craindre en effet que le projet d'une troisième voie reliant Marseille à Aubagne, ne soit plus à l'ordre du jour au profit d'un TGV qui ne figure pas en tête des priorités de la grande majorité de nos usagers.

Car l'urgence pour ces derniers, qu'ils résident dans notre commune ou chez nos voisins, se situe plutôt dans l'absolue nécessité de cette troisième voie ferrée entre Marseille et Aubagne, qui permettrait de soulager un trafic routier et autoroutier qui, dans notre secteur, est le plus dense des Bouches-du-Rhône.

Lors de la tenue dans notre Mairie, le 25 janvier dernier, du Comité de Ligne Huveaune-Garlaban-Mont Faron, de nombreux usagers ont témoigné de leur exaspération, face à une baisse de la régularité des Trains Express Régionaux, des retards récurrents, et de l'insuffisance, en heure de pointe, des voitures mises à disposition.

Le projet de cette troisième voie, initialement programmée pour 2006-2007 avec la signature en 2000 du Contrat de Plan Etat-Région, a été reporté en 2002, suite à une correction à la hausse, par Réseau Ferré de France, du coût de ce chantier.

Dans ce contexte défavorable, l'adoption du tracé marseillais pour la Ligne à Grande Vitesse PACA pourrait enterrer définitivement le projet de troisième voie entre Marseille, Aubagne et son prolongement sur Toulon, déjà retardé à 2010, voire 2012, ou dans le meilleur des cas le repousser à 2020, faute de crédits suffisants de l'Etat. De plus, les réserves foncières dont nous disposons aujourd'hui pour recevoir cette voie, risqueraient d'être requises pour la construction de la Ligne à Grande Vitesse, si le tracé marseillais était retenu.

C'est pourquoi, en conséquence, nous devons fermement nous opposer au projet de *Ligne à Grande Vitesse PACA* passant par la Vallée de l'Huveaune, afin de sauvegarder les chances pour les usagers quotidiens des *TER*, de voir aboutir la mise en service d'une troisième voie ferrée entre Marseille et Aubagne.

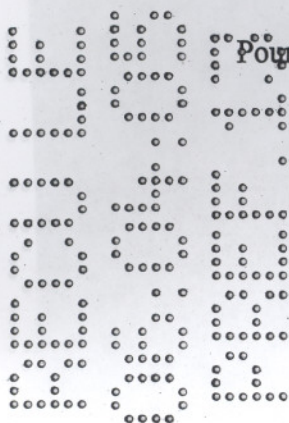
Le Conseil Municipal

Après délibération et vote à l'unanimité

Se PRONONCE contre le projet de tracé de la Ligne à Grande Vitesse passant par La Penne sur Huveaune, Aubagne, Gémenos et Cuges les Pins,

EXIGE la réactivation du projet de troisième voie ferrée entre Marseille et Aubagne.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus



Pour extrait conforme



Pierre MINGAUD

Maire de La Penne-sur-Huveaune